L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI, 8 NOVEMBRE 1893.

VAPEURS.

Mandeville, Madisonville et Covington.

LE STEAMER NEW CAMELIA

Commençant le 9 octobre 1893,

Partira de MILNEBURG à l'arrivée des trains du Dépôt Pontchartrain, au pied des Champs-Elysées :

Les Mardis, à l'arrivée du train de 1 h. P. M.
Les Jeudis, " " 1 h. P. M.
Les Samedis (Mandeville et Madisonville). " " 3 h. P. M.

Pour le retour, partira de Madisonville :

Les Lundis . . . 5.45 A. M
Les Mercredis, Old Landing . . . 7.00 A. M.
Les Vendredis, . . . 7.00 A. M

Si l'eau et le temps le permettent.

EXCURSIONS:

Tous les Dimanches, par le train de 8 h. A. M

Frêt reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, à la tête de la rue Girod.

W. G. COYLE & CIE., Agent
30avril— No 47 rue Carondelet.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Entre New-York et le Havre.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes et lumières électriques), partiront de la jetée No 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton Street, tous les samedis.

LA GASCOGNE, Santelli, samedi, 11 novembre
LA TOURAINE, Frangeul, samedi, 18 novembre
LA CHAMPAGNE, Laurent, samedi, 25 novem.

Prix du passage pour le Havre.

Vin compris dans toutes les classes.

Première cabine..................$80 et $100
et au-dessus, selon les accommodations.
Deuxième classe................................ $60

Entrepont, $24.50, avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.

Billets, aller et retour, à prix réduits.

EMMANUEL E. PREVOST,
Agent général du Sud,
45 rue Baronne

CROMWELL STEAMSHIP CO.

POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.

Steamers:

LOUISIANA..........Mercredi, 8 novembre.
NEW ORLEANS......Mercredi, 15 novembre.
KNICKERBOCKER...Mercredi, 22 novembre.

Partiront de leur quai à 8 a. m. au pied de la rue Toulouse.

Assurance de Marine sur Cargaison un Quart pour Cent.

Taux et Connaissements Directs donnés pour tous les points de la Nouvelle-Angleterre et de l'Etranger.

Ces steamers font connection à la Nouvelle Orléans avec le Texas and Pacific Railroad formant la CROMWELL PACIFIC THROUGH LINE entre New York, Boston, Philadelphie, Baltimore et les principaux points de l'Est et les principaux endroits du Texas, de la Louisiane, Nouveau Mexique, Colorado, Arizona et Californie, et avec d'autres lignes de chemins de fer et de steamships pour divers points en Louisiane, Alabama et Mississippi, et les rivières Rouge et Mississippi.

Les agréments pour passagers ne peuvent être surpassés.

Pour frêt ou passage s'adresser

ALFRED MOULTON & CO.
4 mai—1 an Rue Carondelet No 41

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN.

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATIN

—ET—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'EDITION HEBDOMADAIRE

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

ENTRE CONTI ET BIENVILLE

CHEMIMS DE FER.

ILLINOIS CENTRAL R.R

Service en vigueur depuis le DIMANCHE, 5 novembre 1893.

A partir de et après la sus-dite date les trains à passagers de l'Illinois Central Railroad arriveront et partiront comme suit :

DEPARTS.

No 26. Malle locale et Express...... 7:30 a. m.
No 4. Chicago Limited ....11:30 a. m.
No 2, Malle Rapide....................... 6:00 p. m

ARRIVEES.

No 25, Malle locale et Express......9:30 p. m.
No 3, Nouvelle Orléans Limited.. 7.38 p. m,
No 1. Malle Rapide ....8:30 a. m,

Nos 25 et 26 feront le trajet entre Jackson Miss. et la Nlle-Orléans seul ment. No 4 aura un char Dortoir direct jusqu'à Sioux City, Iowa, via Chicago et Dubuque. No 2 aura un char Dortoir direct jusqu'à St-Louis et Chicago ; aussi char à fauteuils se renversant jusqu'à Chicago.

J. W. COLEMAN, A. G. P. A.
O. M. DUNN, Sur. Division de la Louisiane.
1er mars—

YAZOO AND Mississippi Valley R. R. CO.

Heures d'arrivées et de départs le 22 juillet 1893.

Les trains de l'Illinois Central partiront de la Station des Passagers, coin avenue Howard et rue Remparts.

	Départs.	Arrivés.
Kansas City et Memphis train rapide	5;00 p. m.	8:45 a. m.
Vicksburg & Natchez Ex	8:10 a. m.	5:35 p. m.
Eaton Rouge Accom'n	5:40 p. m.	10:00 a. m.

La seule ligne ayant des trains solides entre la Nouvelle-Orléans, Memphis et Vicksburg, avec des Chars Dortoirs Modernes Pullman Buffet à Memphis et Kansas City.

La route directe et favorite pour Kansas City, Omaha, Denver et tous les endroits de l'ouest.

La ligne la plus courte pour Hot Springs et des parties de l'Arkansas et du Nord de la Louisiane.

Billets d'agréments, passes, taux de partis et excursion fin de semaine.

Les billets pour excursion d'été en vente dans la saison.

Le Bureau des Billets, coin des rues Canal et Commune.

A. H. HANSON. Gen. Pass. Agt.
J. W. COLEMAN, Asst. Gen. Pass. Agt.
30 juil—

Route du Sud de la Nouvelle-Orléans du Texas et de la Californie.

Southern Pacific Co. Les trains arrivent et partent du dépôt à la tête de la rue Esplanade (Morgan Ferry Landing).

Départ de la N-Orléans	Arrivée à la N-Orléans
San Antonio Express.. 5:20 p m	San Antonio Express.. 7:05 p m
California Express, daily 9:10 a m	California Express, daily 10:55pm

Pullman Sleepers entre New Orleans et San Francisco par l'Atlantic and Pacific Express. Pullman sleepers de la Nouvelle-Orléans à San Antonio and New Orleans à Galveston sur les trains partant de la Nouvelle-Orléans à 5:20 P. M. Pullman Buffet Sleepers entre la Nouvelle-Orléans, Durango et la ville de Mexico sur le train partant à 9:10 A. M.

Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer de ce point. Billets à vendre et places dans des chars-dortoirs à retenir tous les jours aux bureaux coin St-Charles et Canal ou à l'embarcadère du dépôt du Ferry.

J. KRUTTSCHNITT, Gen'l Manager.
J. G. SCHRIEVER, Traffic Manager.
W. C. WATSON, Gen. Pass. Agt.
1er fév—1an

Chemin de fer Louisville & Nashville.

ANCIEN ET SUR.

EXPRESS LIMITE CHAQUE JOUR AVEC CHARS VESTIBULES DE PULLMAN.

Pour Montgomery, Birmingham, Nashville, Louisville, Cincinnati, Atlanta, Jacksonville, Washington, Baltimore, Philadelphie et New-York.

DIRECTE SANS CHANGEMENT.

No. Arrivées.	No. Departs
3 Ex. Rapid. 7:35 a.m.	6 Mal. Rap. 7:45 a m.
7 Acco. côte. 9:00 a.m.	4 Exp. Rap. 10:55 a.m.
1 Exp. Lim. 4:45 p.m.	8 Acco. côte. 3:45 p.m.
5 Mal. Rap. 7:15 p m.	2 Exp. Lim. 7:50 p.m
Excur. dim.. 9:40 p.m.	Excur. dim... 7:55

Bureau pour la vente des billets, coin St Charles et Commune. Bureau de billets de gare, au pied de la rue du Canal.

Notre service des chars vestibules limité de la Nouvelle-Orléans à New York se fait sans changement de plusieurs heures plus rapidement à tous les points correspondants. Pas de prix de trajet supplémentaire exigé sur ce train. Un char restaurant y est attaché et des repas sont servis en route.

JOHN KILKENY, Div. Pass. Agen
C. P. ATMORE, G. P. A., Louisville, Ky.
5 mars—au 31 déc

Q&C

Ligne la plus courte de 94 milles entre la Nouvelle-Orléans et Cincinnati.

Trains Elégants-Vestibules Eclairés au Gaz.

	No 2 Limited	No 4 Fast Mail.
Part de la N.-Orléans.	7:50 p.m.	12:15 a.m.
Arrive à Meridian...	2:00 a.m.	6:50 p.m.
Arrive à Birmingham	6:40 a.m.	12:45 a.m.
Arrive à Chattanooga	11:00 a.m.	6:00 a.m.
Arrive à Burgin.......	7:55 p.m.	4:00 p.m.
Arrive à Lexington..	8:05 p.m.	4:15 p.m.
Arrive à Cincinnati..	10:40 p.m.	7:20 p.m.

Le Queen and Crescent and East Tennessee sont les seules lignes ayant des chars dortoirs-vestibules de la Nouvelle-Orléans à New York via Lookout Mountain et Shenandoah Valley avec char-buffet sans pareil pour New York et Washington.

Chars-dortoirs-vestibules allant directement à Chicago.

Bureau des Billets du Q. & C., 34 rue St-Charles.

W. C. RINEARSON, Gen'l Pass. Agent, Cincinnati, O.
R. H. GARRATT. Div. Pass. Ticket Agent New Orleans.
2 mars—

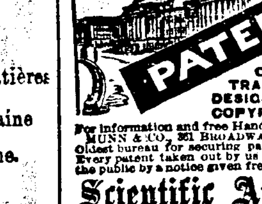

CAVEATS, TRADE MARKS, DESIGN PATENTS, COPYRIGHTS, etc.

For information and free Handbook write to MUNN & CO., 361 BROADWAY, NEW YORK. Oldest bureau for securing patents in America. Every patent taken out by us is brought before the public by a notice given free of charge in the

Scientific American

Largest circulation of any scientific paper in the world. Splendidly illustrated. No intelligent man should be without it. Weekly, $3.00 a year; $1.50 six months. Address MUNN & CO., PUBLISHERS, 361 Broadway, New York City.

THE NEW ORLEANS BEE

(L'Abeille de la Nouvelle-Orléans).

A Daily Newspaper, established on the 1st September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.5 three months 75 cents.

ASSURANCES.

Dixième Etat Annuel

—DE LA—

Southern Insurance COMPANY,

OF NEW ORLEANS.

(Compagnie d'assurances du Sud de la Nlle-Orléans.)

La Compagnie, conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires endant l'année écoulée le 31 Décembre 1892 :

Primes reçues:
Sur risques d'incendie...............$569,136 96
Sur risques de rivières 12,448 58
Sur risques de mer... 7,088 33 — $588,673 87

A ajouter:
Primes non acquises de 1891........ 138,565 59

Total des primes...................$727,239 46
A déduire:
Primes non acquises de 1892...... 154,936 89
$572,302 57

A déduire:
Primes remboursées et cancellations.. $82,160 81
Réassurances...... 48 572 87 — $130,733 68

Pimes nettes............................ 441,568 89
A ajouter:
Intérêt et profits et pertes....... 21,398 82

Revenu total......................$462,967 71
A déduire: Pertes payées—
Sur risques d'incendies $292,913 29
Sur risques de rivières 3,184 09
Sur risques maritimes 1,267 83
Total pertes payées $297,365 21
Commissions......... 75,828 65
Taxes et licences..... 12,465 33
Dépenses, bureau local et agences, salaires, loyer, impressions, Board of underwriters, Patrouille de Compagnies d'assurances frais judiciaire etc......... 51,963 31

Total des débours..................$437 622 50

Balance..............................$25,345 21
Réservé pour pertes non payées et non ajustées........................ 43,910 48
Moins balance comme ci-dessus.... 25,345 21

Pertes sur les affaires de 1892...... $18,565 27
Chargé au fonds de réserve, laissant une balance de $14,264 90 au crédit du dit fonds.

ACTIF
(A la valeur du marché.)

Comptant en main.......................$66,708 05
$116,740 bons à prime de la ville de la Nlle Orléans.................. 194,955 80
$85,000 bons consolidés de la Nlle-Orléans, émission Crossman)........................... 88,400 00
$25,000 bons des Etats Unis, 4 pour cent....................... 28,500 00
$30,000 bons de la Louisiane 4 pour cent........................ 28,800 00
Prêts sur demande garantis par dépôts de titres (collatérales).... 5,125 00
Une action du capital du La. Sugar Exchange....................... 125 00
Une action French Opera House Co............................... 100 00
25 actions de la N.O. Warehouse Co 525 00
Un bon de la St Bernard Steam Engine Fire Co.......................... 50 00
Primes en cours de perception.... 97,180 42
Meubles, accessoires, coffre-fort, Mappes, etc., bureau local et agences.......................... 3,689 00
$514,156 27

PASSIF.

Capital-actions.....................$300,000 00
Fonds de réserve........................ 14,264 90
Réservé pour risques non expirés 154,936 89
Réservé pour pertes non payées et non ajustées........................ 43,910 48
Dividendes non payés................ 1,044 00
$514,156 27

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.

ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi ce jour. Nouvelle-Orléans, 18 janvier 1893.

M. T. DUCROS, notaire.

Nous, membres du Comité de finances de la Southern Insurance Company of New Orleans, certifions par le présent, après un soigneux examen de l'actif de la compagnie, que l'exposé ci-dessus en représente correctement la situation. Nlle-Orléans, Lne, 2 janvier 1893

(Signé): FRANK RODER.
THOS. J. WOODWARD,
JOS. SCHWARTZ,
J. H. MENGE.
Comité de finances.

Vingt-sixième Etat Annuel

—DE LA—

Compagnie d'Assurances Germania

Incorporée 20 février 1866.
Réincorporée 17 janvier 1891.

CONFORMÉMENT à ce qu'exige sa charte cette compagnie publie l'état suivant pour l'année se terminant le 31 décembre 1892 :

Primes sur incendies..$249,094 85
Primes maritimes.... 980 91
Primes des rivières.... 1,179 58
$251,255 34
A ajouter: Primes non expirées de 1891.... 44,850 20

Total...............................$296,105 54
A ajouter: intérêt et profits et pertes....$26,084 18
Moins salaires et dépenses générales.... 12,887 95— 13,196 23

Fonds de surplus, 1891................. 21,490 82

Total...............................$330,792 59
Pertes payées—
Sur risques de feu....$152,018 87
Sur risques maritimes 176 44
Sur risques de rivières 928 83
$153,124 14
Réassurances........... 3,744 51
Primes remises et commissions........... 59,380 68
Taxes d'Etat et de ville, Board of Underwriters, et souscriptions........... 8,718 29— 264,967 92

Profits bruts..........................$65,824 67
Réservé pour—
Primes non expirées de 1892............ $47,378 85
Pertes d'incendies non payées.......... 11,964 13
Fonds de surplus... 6,481 69
$65,824 67 $65,824

ACTIF.

Billets pour primes....................... $27 65
Primes en voie de collection......... 49,004 92
Prêts sur nantissement............... 4,475 00
Prêts sur hypothèques................ 2,200 00
Bons des Etats-Unis, bons consolidés de ville et bons à primes................................... 85,942 50
Stocks de banques, d'assurances et autres.................................. 31,717 50
Bons 1ère hypothèque, Weckerling Brewing Co......................... 5,250 00
Propriétés foncières.................. 66,814 84
Meubles de bureau et accessoires.. 4,913 14
Argent comptant et en banque.... 15,479 12
$265,824 67

PASSIF.

Capital-actions.........................$200,000 00
Fonds de surplus.......................... 6,481 69
Réserve pour primes non expirées. 47,378 85
Réserve pour pertes non payées sur incendie................................ 11,964 13
$265,824 67

Cet exposé est une copie juste et correcte des livres de la compagnie.

J. HASSINGER, Président.
J. E. MERILH, Vice-Président.
EMIL WEBER Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi, la Nouvelle Orléans, ce 13me jour de janvier 1893.

FRANK ZENGEL, Notaire.

DIRECTEURS.

J. J. WECKERLING, J. B. MEYERS.
J. HASSINGER, A. G. RICKS.
LOUIS GRUNEWALD, GEO. LIEDELICH.
FRANK VATTER, JOHN G. MOLL.
J. E. MERILH, D. BERNHARDT.
J. J. LANGLES, M. VONDERBANK.
P. W DIELMANN, EMIL WEBER.
A. THIESEN

CHARTER

—OF THE—

LOUISIANA TROY LAUNDRY COMPANY, Limited.

UNITED STATES OF AMERICA, State of Louisiana, City of New Orleans.

BE IT KNOWN, that on this Eight day of December, eighteen hundred and ninety two, before me, JAMES FAHEY, a notary public in and for this city and the parish of Orleans, State of Louisiana aforesaid, duly commissioned and sworn and in the presence of the witnesses hereinafter named and undersigned, personally came and appeared, the several persons whose names are hereunto subscribed who severally declared, that availing themselves of the laws of this State in such cases made and provided, and of Act No 36 of the General Assembly of the State of Louisiana, approved June 29th, 1888, they do, by these presents, covenant, agree and bind themselves, as well as such other persons who may hereafter become associated with them, to form themselves into and constitute a corporation and body politic in law for the objects and purposes and under the agreements, conditions and stipulations following to wit:

ARTICLE FIRST.

The name and style of this corporation shall be the "LOUISIANA TROY LAUNDRY COMPANY, LIMITED," under which name it shall enjoy corporate existence and succession for ninety-nine years from the date hereof; to contract, sue and be sued; to purchase, sell, lease, hypothecate, mortgage and pledge property, real and personal, to borrow money, issue obligations and give security therefor; to elect officers and make by-laws and generally in the prosecution of its business, to do any act or make any contract competent to be made or done by corporations under the laws of this State.

ARTICLE SECOND.

The domicile of this corporation shall be in the city of New Orleans, State of Louisiana; all citations and other legal process shall be served on the President, and in case of his absence from the city or inability to act, on the Vice-President.

ARTICLE THIRD.

This corporation is established for the purpose of carrying on and conducting a general steam laundry business and to do and perform in connection therwith all and whatsoever that shall or may be requisite in the premises.

ARTICLE FOURTH.

The capital stock of this corporation is hereby fixed at Fifteen thousand Dollars, divided into One hundred and fifty shares of One hundred Dollars each, all of which have been fully paid, and the same shall only be transferrable on the books of said Company upon the surrender of the outstanding certificates.

ARTICLE FIFTH.

The officers of this corporation shall consist of a President, a Vice-President and a Secretary-Treasurer who shall be elected by the stockholders on the second Monday of January of each year. The first annual election under this charter however shall take place on the second Monday of January 1894, up to which date the officers and Board of Directors herein named shall fulfil the duties of their respective offices. The said officers shall own not less than five shares of the capital stock each and shall constitute and be the Board of Directors of said corporation. The corporate powers of said corporation shall be vested in and exercised by the Board of Directors composed of the aforesaid officers. A majority of said members of said Board of Directors shall constitute a quorum for the transaction of business. All elections for the above mentioned officers who, by virtue of their election as such officers, are the directors of this corporation shall be by ballot and shall be held at the office of the company under the supervision of three commissioners to be appointed by the officers acting as the Board of Directors. Ten days prior notice shall be given of such election by publication in one of the daily newspapers of New Orleans, and the officers then elected shall serve and continue in office until their successors shall have been elected and inducted into office. At all meetings of stockholders each stockholder shall be entitled to cast in person or by proxy, one vote for each share of stock held by him and standing in his name on the books of said Company. At all elections a majority of votes cast shall elect or decide all questions before meetings. If at any time there should be a failure to elect officers as above provided, such failure shall not dissolve said corporation, but the then existing officers shall continue in office, and as soon thereafter as possible an election shall be held, whereof ten days prior notice shall be given by publication in one of the daily newspapers in New Orleans, as aforesaid. Any vacancy occurring by death, resignation or other cause in the Board of Directors during their term of office, shall be filled by the remaining Directors.

ARTICLE SIXTH.

The first Board of Directors and Officers of this corporation shall be: Joseph Hernandez, President; Walter Hernandez, Vice-President, and Charles Hernandez, Secretary-Treasurer. All contracts, obligations and checks of this corporation must be signed by the President and the Secretary-Treasurer.

ARTICLE SEVENTH.

This act of incorporation may be changed, modified or altered or said corporation may be dissolved at a special meeting of the stockholders convened for that purpose, after thirty days prior notice by publication in one of the daily newspapers of New Orleans with the assent of three fourths of the stock represented at such meeting. Any change or alteration as to the capital stock of said company shall require the assent of the majority in amount of the entire stock of the corporation then subscribed and paid for and in addition to the required thirty days notice in writing of any meeting called for that purpose and another notice shall be mailed to each stockholder as prescribed by law.

ARTICLE EIGHTH.

No stockholder shall ever be held liable or responsible for the contracts or faults of said corporation in any further sum than the unpaid balance of any due by him on shares of stock owned by him, nor shall any mere informality in organization have the effect of rendering this charter null or of exposing a stockholder to any further liability than the unpaid balance due on his said stock.

ARTICLE NINTH.

Whenever this corporation shall be dissolved either by limitation or from any other cause, its affairs shall be liquidated under the supervision of three commissioners to be appointed from among the stockholders convened for that purpose after thirty days prior notice by publication in one of the daily newspapers of New Orleans, and with the assent of a majority of the capital stock, said commissioners to remain in office until the affairs of the corporation shall have been fully liquidated, and in case of the death of one or more of said commissioners, the survivor or survivors to select from among the stockholders a substitute or substitutes for such deceased commissioners.

Thus done and passed, in my office, the day, month and year aforewritten, in presence of Henry Peter Labatut and James Joseph Boyce, competent witnesses, who sign these presents with said incorporators and me, notary, after reading hereof.

Original signed:

JOS. HERNANDEZ
and others.
H. P. LABATUT,
JAS. J. BOYCE,
JAS. FAHEY, Not. Pub.'

I, the undersigned Recorder of Mortgages in and for the Parish of Orleans, State of Louisiana, do hereby certify that the foregoing act of incorporation of the "Louisiana Troy Laundry Company, Limited," was this day duly recorded in my office in book 488, folio 90.

New Orleans, La., december 16th. 1892.
Signed: JOS. BATT.
[Seal] R. M.

I certify the foregoing to be a true and correct copy of the original act of Incorporation of the "Louisiana Troy Laundry Company Limited," on file and of record in my office, as of the Recorder of Mortgages thereto annexed and made part thereof.

As witness my hand and seal at New Orleans La., this 22nd December A. D. 1892.

JAS. FAHEY,
Not. Pub.
No 162 Common street.

25 déc—5f en 30f

LE FRANCO-LOUISIANAIS,

JOURNAL HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI

Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.

Abonnement: $2 50 par an.

Propriétaire-Editeur: LE CLUB DE LA DEMOCRATIE FRANÇAISE.

Bureau: 109 rue de Chartres, Nouvelle-Orléans, Lne. 8 nov—

Bulletin Financier.

Mardi, 7 novembre 1893.

COMPTOIR D'ÉCHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Jusqu'ici cette semaine......... $7,096,299 00 $537,331 00
Même semaine semaine dernière.. 5,508,826 00 620,347 00

MARCHE MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans—La demande est bonne et le montant limité, et les taux sont fermes mais nominaux. Les cotes sur la rue sont beaucoup plus élevées.

Papier exceptionnel.................... 8@—
do A1...................... 8@—
Prêts sur garanties collatérales...... 8@—
Time do do ...... 8@—
Papier hypothécaire.................... 8@—

Monnaies américaines et étrangères et Billets de Banques.

MONNAIE—
Souverains Victoria................ $4 80@4 90
20-francs............................ $3 80 @3 90
Doublons espagnols................ $15 40@15 60
25-pesetas espagnols.............. $4 70
Or léger américain.................. 97@97½c
Argent mutilé américain, par oz, 64@67
Dollars mexicains.................... nominaux
Sols péruviens........................ 51½@52
Pesos chiliens.......................... 50½@52
Argent anglais, par £............ $4 80@4 80
Billets de la Banque d'Angleterre.................................. $4 80@4 90
Billets de la Banque de France.. 18½@19½

NEW-YORK—
Taux de l'argent offert 2.
LONDRES—
Taux de la Banque d'Angleterre 3.
Consols pour l'argent 98⅛
Pour accompte 98 3/16
PARIS—
Rentes 98.90
ARGENT EN LINGOTS (PAR ONCE FIN)—
Londres 32 9/16
New York—Jour férié.
Nouvelle-Orléans—La Monnaie n'achète pas.

CHANGE.

REISCHMARKS—94
Le STERLING est ferme.
Commercial (60 jours)............ 479⅜@480¼
Traites de banques (60 jours).... 482
Les FRANCS sont fermes.
Francs de commerce (60 jours)....5.25
Traites de banques (60 jours).....5.20

Le CHANGE A VUE SUR NEW-YORK est calme.
Traites de commerce $2 00 d'escompte.
Traites de banques pour collection au pair.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Appel de 11 A. M.

$500 Bons à prime.................... 166½
Entre les appels de 11 A. M. et de 2 P. M.
10 actions N O Gaslight Co.......... 114½
Appel de 2 P. M.
$5,000 Brewing mort bonds.......... 101
$2,000 New Consols.................... 96¾
$1,000 Ext. Crossman [Registered].... 102
Après l'appel de 2 P. M.
12 actions du People's Bank.......... 107
100 actions NO Gaslight Co 115½

ACTIONS ET BONS.

Dernières cotes du N. O. Stock Exchange.

	Valeur au pair	Offre	Demande
Banques.			
American National	100	105	118
Bank of Commerce	10	15¾	16¼
Canal & Banking Co.	100	163	....
Citizens'	100	100½	105
N. O. Co-operative B'k'g As..	25	21¼	28
Germania National	100	201	215
Germania Savings	100	250	290
Hibernia National	100	201	....
Louisiana National	100	162	175
Metropolitan	100	167½	....
Mutual National	100	96½	....
N. O. National	100	710	765
People's	50	103½	109⅞
State National	100	131	140
Traders'	....	....	....
Union National	100	121½	125
Whitney National	100	340	400
Compagnies d'assurance.			
Crescent Ins.	100	61¼	75
Firemen's	50	9⅜	12½
Germania Ins. Co.	100	....	93
Hibernia Ins.	100	80	90
Home Ins.	100	68½	73
Lafayette	50	75½	....
Merchants' Ins. Co.	100	76	....
Mechanics' and Traders	100	92	105
New Orleans Ins. Ass.	30	18	21
Sun Mutual Ins.	100	115	120
Southern Ins. Co.	....	....	92½
Teutonia	100	120	130
Chemins de fer urbains.			
Carrollton	100	135	138½
Crescent City	100	99¾	104
Canal and Claiborne	40	40½	49
New Orleans City	100	128	....
Orleans	50	63	68
St-Charles Street	50	75	79
Privilege on Carrollton RR	....	....	....
Actions diverses.			
Ex C. C. Slaughterhouse	50	41½	49
Imp. Bonded Warehouse	100	....	....
Jefferson City Gas Light Co	100	....	88
Consumers' Ice Co.	100	....	....
Metairie Cem'y Ass.	100	....	....
M. L. & B. As.	....	....	....
N. O. Gas Light Co.	100	115	117
N. O. Waterworks Co.	100	108½	111
N. O. Brewing Ass.	100	71	74
Jackson Brewing Co.	100	100	108
N. O. Cold Storage Co.	100	....	....
French Opera Association	250	....	....
Sugar Shed Co.	60	23	....
Louisiana Electric Light Co.	100	....	....
Standard Guano & Chem. Co.	100	....	....
St. Martin's Oil Works	....	....	....
8 dard Fleas En. Co. of Chicago	10	....	....
Jockey Club	100	....	....
Comb. T. Stand	....	....	....
Edison Elec. Co.	....	....	....
Takemina Ferment Co.	....	....	....
Rosetta Gravel	100	....	....
Varie. Theatre	....	....	....
Graham P. S. Co.	10	....	....
Cherokee Iron Man'f'g Co.	....	....	....
Stafford Mineral Spring	....	....	....
C. C. Furniture Co.	....	....	....
Independent Oil Works	....	....	....
Pelican Insurance	....	....	....
Jackson Coal & Coke Co.	....	....	....
Louisiana Furniture Co.	....	....	....
Southern Athletic Club	....	....	....
Young Men's Ath. Club	....	....	....
N. O. & North Eastern RR.	....	....	....
Independ. Cotton Oil Bonds	....	....	....
Amer. Cott. Oil Deb.	....	....	....
Washington Artillery bonds	....	....	....
Algiers Brew. Ass. 1st Mort. Bond (6 0/0)	....	....	....
Bons d'Etat.			
New Consols	....	96½	97
Constitutional Bds	....	....	....
Levee Bs.			
Atchafalaya Levee Bds	....	92	95
Bossier Lev. Bds	....	90	95
Caddo Levee Bonds	....	90½	95
5th District Levee Bds	....	85½	88
Lafourche Lev. Bds	....	83½	....
Lake Borgne Lev. Bds	....	90	....
Pontchartrain L. B. 10 yrs	....	87½	93
Pontchartrain L. B. 15 yrs	....	89¾	94
Pontchartrain L. B. 20 yrs	....	91½	94
Red River Atch. & B. B. Bds	....	94	97
Tensas Basin Bonds	....	89½	....
Bons de ville.			
Premiums	....	166¼	167
Premium drawn number	....	205	215
Privilege on Premiums	....	....	....
City 4's	....	101¼	102
Extended Consol	....	103	....
Extanded Crossman	....	103½	103¾
Extended 6's	....	104½	....
City 7's, old	....	101¼	102½
City 7's, new	....	103	....
City 7's, gold	....	....	....
Bons divers.			
United States 4's	....	....	....
Cotton Exchange Stock	....	....	....
Board of Trade Stock	....	....	....
Produce Exchange Stock	....	....	....
Mech., Dealers and Lumb	....	....	....
Sugar Exchange	....	....	....
Canal and Claib. St. R. R. mort	....	....	....
O. St. L. & N. O. R. R. Co	....	....	....
Jackson Brewery 1st Mort. Bds	....	....	....
Jackson Brewery 2d Mort. Bds	....	....	....
Morgan's L. and T. R. R. 7's	....	122½	126
Morgan's L. and T. R. R. 6's	....	112	116
Tex. & Pac. RR. 1st gold mort	....	....	....
Tex. & Pacific RR. 2d gold mort	....	....	....
St-Charles Hotel Co. mort	....	....	....
Crescent City RR. 1st	....	100	....
Crescent City RR. new	....	100	....
N. O. City Railroad Co. mort	....	117	123
St-Charles St. RR. Co. mort	....	....	....
Carrollton RR. Co. mort	....	....	....
Carrollton 2nds 12 yrs	....	....	....
Carrollton 13 yrs	....	....	....
Carrollton 14 yrs	....	....	113½
N. O. Waterworks Co. 1st mort	....	111	117
N. O. Browing Ass'n bonds	....	100¾	101½
Louisiana Ice Man. Co. 1st mort	....	....	....
Louisiana Ice Man. Co. 2d mort	....	....	....
Louisiana Ice Man. Co. 3d mort	....	....	....
La. Elect. Light Co. 1st mort	....	....	....
La. Elect. Light Co. 2d mort	....	....	....
Cherokee mort. Bonds	....	....	....
Elyton Land Company bonds	....	....	....
Edison Bonds	....	....	....
Levee S. Cotton Press mort	....	....	....
Cotton Exchange 1st mort	....	....	....
Certificats et Warrants.			
State Warrants, ordinary, 1885..	....	80	....
State Warrants, ordinary, 1886..	....	30	....
Police certificates	....	....	....
School certificates	....	18	....
City scrip, old	....	....	....
City scrip, new	....	....	....
Jan. int. cert. on State consols	....	....	....
Certificats émis en vertu de l'acte 93 de 1880	....	....	....
Unpaid State coupons No 12	....	19	....
Unpaid State coup. prior to No 12.	....	30	45
State school warrants	....	....	....
Preferred Mexican	....	....	....

Bulletin Commercial.

COTON.

MARCHE DE LA NLLE-ORLEANS

SUR PLACE.

Le Cotton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 1,650 balles et 650 à arriver.

Le marché est calme.

Les cotons tachés sont de ⅛ à ½c. plus bas que les cotes.

	Aujourd'hui	
Low Ordinary	6 1/16	nom
Ordinary	6 9/16	"
Good Ordinary	7 1/16	"
Low Middling	7 7/16	"
Middling	7 11/16	
Good Middling	7 15/16	
Middling Fair	8 7/16	
Fair	9 7/16	nom

N. O. FUTURES

Faciles.

Janvier .... 7,86@7,87
Février .... 7,94@7,95
Mars .... 8,03@8,04
Avril .... 8,11@8,12
Mai .... 8,19@8,21
Juin .... 8,27@8,30
Juillet .... —@—
Août .... —@—
Septembre .... —@—
Octobre .... —@—
Novembre .... 7,63@7,64
Décembre .... 7,73@7,74

Les ventes comprennent 48,100 balles.

MARCHES DIVERS.

Aujourd'hui le middling était coté :—
Galveston 7 13/16
Mobile 7⅝
Savannah 7⅝
Charleston 7⅝
Wilmington 7⅝
Norfolk 7 13/16
Baltimore .... —
Boston .... —
Philadelphie .... —
Memphis 7 13/16
Augusta 7⅝

MARCHE DE NEW-YORK.

SUR PLACE.

Cotes: Middling Gulf —

N. Y. FUTURES.

Janvier —@—
Février —@—
Mars —@—
Avril —@—
Mai —@—
Juin —@—
Juillet —@—
Août —@—
Septembre —@—
Octobre —@—
Novembre —@—
Décembre —@—

MOUVEMENT DU COTON.

REÇU, NET—
A la Nlle-Orléans depuis le 1er septembre .... 579,380 balles
Même temps l'année dernière.. 392 191 balles
A tous les ports des Etats-Unis. 1,994,294 balles
Même temps l'année dernière.. 1,764,491 balles

EXPORTATIONS A L'ETRANGER—
De la Nouvelle-Orléans depuis le 1er septembre .... 272 267 balles
Même temps l'année dernière.. 222,484 balles
De tous les ports des Etats-Unis. —— balles
Même temps l'année dernière.. —— balles

STOCKS—
A la Nouvelle-Orléans .... 246,265 balles
Même temps l'année dernière.. 204,740 balles
Dans tous les ports des Etats-Unis .... —— balles
Même temps l'année dernière.. 1,009,871 balles

MARCHE DE LIVERPOOL.

SUR PLACE.

Plus facile.
Cotes—4⅜ pour le Middling Américain.

FUTURS.

Faciles à bas

MARCHE DU HAVRE.

SUR PLACE.

Calme et stable.

Cotes—57¼fr. pour l'Ordinaire (sur place) 55¼fr. pour le Très Ordinaire (sur place), 51¾fr. pour le Bas (sur place).

FUTURS.

Calmes.

SUCRE ET MELASSE.

Jobbing ⅛@¼c plus élevé par livre pour le sucre, et 3@5c plus élevé par gallon pour les mélasses que les cotes suivantes du Sugar Exchange.

SUCRE—OPEN KETTLE—Stable.

Choice .... —@—
Strictly prime .... —@—
Prime .... —@—
Fully Fair .... —@—
Good fair .... 2¾@ 2⅞
Fair .... 2⅝@ 2¾
Good common .... 2½@ 2⅝
Common .... —@—
Inferior .... —@—

CENTRIFUGAL—stable et ferme.
Plantation granulated .... 4¼@—
Off granulated .... —@—
Choice white .... 3⅞@ 4
Off whites .... 3⅞@ 4
Gray off white .... 3 9/16@3¾
Fancy yellow .... 3 11/16@—
Choice yellow .... 3½@3 9/16
Prime yellow .... 3¼@3 7/16
Off yellow .... 2¾@3 5/16
Seconds .... 2½@ 3¼
Refining Grades .... —@—

MELASSE—OPEN KETTLE—Stable.
Fancy .... 37 @—
Choice .... 37 @—
Strictly prime .... 34 @—
Good prime .... 31 @32
Prime .... 29 @30
Good fair .... 28 @—
Fair .... 25 @27
Good common .... —@—
Common .... —@—
Inferior .... —@—

CENTRIFUGAL—Stable.
Fancy .... Nominal
Choice .... Nominal
Strictly prime .... 21 @—
Good prime .... —@—
Prime .... 16 @17
Good fair .... 14 @—
Fair .... 11 @12
Good common .... 7 @ 9
Common .... 7 @ 9
Inferior .... —@—
NOUVEAU SIROP .... 27 @30

SUCRE RAFFINÉ—Stable.
Powdered 5⅛
Cut loaf 5⅛
Standard granulated 4⅝
Confectioners A 4 11/16
Rosetta extra C .... —
Crystal extra C .... —
Royal extra C .... —

Marché plus facile.

Les marchands et les "jobbers" sont à louer ⅛c et 1/16c au-dessus des cotes pour les forts lots.

RIZ.

[A la Bourse.]

RIZ ÉCALÉ—Calme et un peu irrégulier.

Fancy .... —@5¼
Choice .... 5 @5⅛
Prime .... 4¾@4⅞
Head .... 4 @5¼
Good .... 4 @4¼
Fair .... 3½@3¾
Ordinary .... 3 @3¼
Common .... 2¾@3
No 2 .... 1½@1⅝

Riz brut par baril de 162 livres :

	Honduras.	Carolina.
Fancy	Pas d'offres.	Pas d'offres.
Prime	3 50	3 25
Good	3 15	3 00
Fair	2 75	2 60
Ordinary	2 25	2 15
Common	1 75	1 75
Inferior	1 00@1 50	1 00@1 50

RIZ BRUT—Inactif.

FARINES.

A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse :
FARINE—Stable.
Patents, le baril .... $3 50 @3 60
Extra fancy .... $3 20 @3 25
Fancy .... $— @3 00
FARINE DE MAIS—$2 20 à 2 25
Hors de la Bourse les prix de farine et de farine de maïs sont de 25 à 50c. plus cher par baril. Les prix suivants sont ceux du jobbing trade:
CREAM MEAL—Choice $2 70 à ——.
GRITS—$2 85 à 2 90.
HOMINY—$3 00 le baril.
FARINE DE SEIGLE—$4 25.
OAT MEAL—$5 25 à —— le baril.

GRAINS ET FOURRAGES.

A LA BOURSE.

MAIS—On cote 51 à 52 pour le blanc, 51 à 52 pour le mêlé et 51 à 52 pour le jaune.

AVOINE — No 2 de l'Ouest —— à 38; No 1 —— à 39; Texas No 2 38 à 39.

SON—81 à 87½c.

FOIN—Prime $14 50 à 16 00; Choise $17 00 à 18 00.

Les petits lots se vendent aux prix suivants: maïs 2 à 4c. de plus par boisseau; avoine 2 à 4c. de plus par boisseau; son 5 à 8c. de plus par 100 livres, et le foin $2 00 à 3 00 de plus par tonneau.

PROVISIONS.

A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse pour les lots en gros:
Les provisions sont stables.
MESS PORK—$19 50 à 20 00.
VIANDES SALÉES SECHES—
Epaules .... 7⅝@ 7¾
Short rib sides .... 10 @10⅛
Long clear sides .... 10⅛@10¼
Short clear sides .... 10 @10⅛

BACON—
Epaules .... 8½@—
Short rib sides .... 11 @—
Long clear sides .... 11⅛@—
Short clear sides .... 11 @—

GRAISSE—
En tierçons, raffiné .... 7⅞@ 8
Prime steam .... 11¼@11½

JAMBON—12½ à 13.

Les cotes des provisions à la Bourse sont pour le marché en gros ; les prix des détaillants sont de 25 à 50c. plus élevés pour le porc, et de ¼ à ½c. pour les autres articles provenant du porc.

GROCERIES.

Les prix suivants sont pour des petits lots:
CAFE RIO—
Prime, la livre 21½
Good 21
Fair 20½
Ordinary 18¾
Common 17

CAFE MEXICAIN—
Prime, la livre 21¼
Good 20¾
Fair 20½
Low fair 20

BEURRE—
Western Creamery—Extra .... 30 @31
Extra firsts .... 28 @29
Firsts .... 24 @25
Western Dairy—Extra .... 24 @25
Extra firsts .... 22 @23
Firsts .... 18 @20
Jobbing un peu plus élevé.

FROMAGE—
New York creams 13½
Twins, full cream 12¾
Young America's, full cream 13½
Singles 13
Jobbing un peu plus élevé.

SEL—
De la Louisiane, City Coarse, la livre .75
City Fine 95
City Crushed 85
Rock Salt 3¾
Pocket Salt, selon la grosseur .... 1½@ 5

GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS.

Graine de coton—Ici $16 00 per ton.

Farine de graine de coton au dépôt $21 00 à 21 25 per short ton, pour l'exportation $22 50 à 23 00 f. o. b. per long ton.

Oil cake—$23.50 à 23 75 pour l'exportation f. o. b.

Huile de graine de coton (en gros ou pour l'expédition) — Prime crude 32 à 33c.; refined per gallon 37 à 39c ; jobbing 50c.

TOILE D'EMBALLAGE — Prix des marchands—Il y a deux qualités de jute bagging sur le marché—

Eastern—2¼-pound à 6¼c. per yard, 2-pound 5½c, 1¾-pound 5c. Western —2¼-pound 6¼c. per yard, 2-pound 5½c., 1¾-pound 5c.

Twine—Jute 7¼ à 7½ la livre; Hemp 12½.

COTTON TIES—Arrow 50 livres, 92½c.; steel arrow 45 livres 90c.

FRUITS ET NOIX.

Les cotes suivantes sont les prix en gros. On demande 25 à 50c. de plus pour les petits lots et 1 à 4c. de plus par livre.

POMMES—Par boîte de 1/3 de boisseau, 30 à 40c.; $3 50 à 6 00 par baril; sèches, par livre, choix à fancy, 6 à 7.
AMANDES—Par livre, 16 à 17c.
BANANES—Par régime, $1 75 à 2 25.
NOIX—Du Brésil, par livre, 9c.
CITRONS—Par livre, 15 à 17c.
CRANBERRIES—Par baril, $7 00 à 7 50.
CURRENTS—6 à 7c.
MARRONS—Par livre, 8 à 9c.
COCO—Par 1000, $27 00 à 28 00; packed, 4 à 6c. pièce.
DATES—Par livre, 5 à 6c.
FRAISES—4 à 7c.
PRUNES—$1 25 à 1 50, 8½ à 9c.
POIRES—$2 50 à 3 00.
PECHES—De la Californie $1 25 à 1 50 par boîte de 1/3 de boisseau.
RAISINS—De la Californie $1 65 à 2 00.
MELONS D'EAU—$8 00 à 14 00.
FIGUES—Par livre, 12 à 13c.
FILBERTS—Par livre 12c.
RAISINS—De la Californie $1 05 à 3 80 le panier. Grapes $3 00 à 3 50.
LIMONS—Par boîte, $3 00 à 4 50.
ORANGES—De la Louisiane par boîte $1 75 à 2 00; par baril $3 00 à 3 50; de la Floride $2 00 à 2 25 par boîte.
PISTACHES—Par livre, 5 à 6½c.
PACANES—De la Louisiane 7 à 20c.
ANANAS—Par douzaine, —— à ——.
PRUNEAUX—Par livre, 12 à 14c.
NOIX—Par livre, 13 à 15c.

PRODUITS DE LA CAMPAGNE.

(Nos cotes représentent le prix du gros au landing. Les marchands obtiennent 15 à 25c. de plus par baril et ¼ à ½c. par livre en lots.)

POMMES DE TERRE—De l'Ouest $2 40 à 2 75.

PATATES DOUCES—Ordinaires par baril $1 00 à 1 25.

YAMS—$1 25 à 1 50.
OIGNONS—$2 25 à 2 50.
CHOUX—Per crate $2 00 à 2 50.
AIL—Italien 45 à 75c.; de la Louisiane 25 à 65c. par macorne.
CHOUCROUTE—$5 25 à 5 50 le baril.
HARICOTS—Choice Northern med. 3½c.; Northern red kidney choice 5½; white kidney 5; pois verts 3½
VOLAILLES—Les marchands en gros demandent de 15 à 25c. de plus que les prix suivants par douzaine de volaille, et 1 à 2c. de plus par douzaine d'oeufs.

Grosses volailles de l'Ouest, la douzaine .... $3 75@ 4 00
Poulets .... 1 50@ 3 50
Canards .... 2 75@ 3 25
Oies .... 4 00@ 5 00
Dindes .... 9 00@12 00

Grosses volailles de la Louisiane, la douzaine .... $2 25@ 3 25
Poulets .... 1 25@ 2 50
Canards .... 2 50@ 3 00
Oies .... 3 50@ 4 00
Dindes .... 7 00@10 00

ŒUFS—De la Louisiane 19½ à 20; autres qualités 18½ à 19.

SUIF—4¼c. la livre pour celui de la ville; 4c. celui de la campagne.

CIRE D'ABEILLE—Prime yellow 19 à 19½c. la livre.

LAINE—Burry 7 à 8c. la livre; Louisiana clear, coupe de printemps 12c.; clear lake ——.

PEAUX AUX ABATTOIRS—70 livres et au-dessus 3c.; steer et peaux de vaches 30 à 70 livres 1½c.; kips 14 à 30 livres 3c.; peaux de veau 3½c. pièces; grub selection 2c.

PEAUX DE LA CAMPAGNE—Green salted, wet salted 2c., No 1 3c.; No 2 2c.; dry flint 4; dry salted 3c. la livre.

PELLETERIE—Otter 50c. à $1.00; castor 5 à 75c. pièce; raccoons 5 à 40c.

PEAUX—Chevreuil 22c. la livre; moutons 10 à 80c. pièce; chèvre 10 à 30c.

MOUSSE—Mêlée 1 à 1½c. la livre; grise 1⅛c.; noire 2 à 2⅛c.

CORNES—Cornes de boeufs, prime, — à 4c pièce; cornes de vaches — à 1c

MARCHANDISES DIVERSES.

NAVAL STORES—Les prix du gros sont comme suit. Au détail il faut payer 25 à 50c. de plus par baril. Pitch $1 75 à 1 90; goudron de charbon $4 50 à 5 00 le baril; goudron de pin $4 00 à ——. Résine selon la qualité $1 02½ à $3 90. Essence de térébenthine 25 à ——. Jobbing 3c. de plus le gallon.

TONNELLERIE—
Barils de mélasse $1 30
Demi-barils de mélasse .... 85c.
Kegs .... 65c.
Boucauts de sucre .... ——
Barils de sucre .... 37@39c
Barils de riz .... 37@39c
Cypress bble staves, par 1000...$14 50@15 00
Bois poles, par 1000 .... 17 00
Hhd poles, par 1000 .... ——
Jobbing plus élevé.

CHARBON.

PITTSBURG—Par chaland 33 à 35c le baril; famille 50c. le baril. $5 00 le boucaut; anthracite $9 00 à 9 50 le ton; bateaux 40c.; steamers $3 60 à 3 80 la tonne.

ALABAMA—Par baril Corona 45c.; Corona nut coal 35c.; splint coal 50c.; nut splint coal 40c.; Cahaba 45c.; steam coal sur chars $3 00 à 3 25 la ton.

MATERIAUX de CONSTRUCTION

Yard Spot Quotations.

Yellow pine, rough, per 1,000 feet—
Timber No 1, 10c per linear foo.. .... 10@ 15
Scantling No 1 .... 12 00@....
No 2 .... 10 00@....
1x12 boards, clear .... 14 00@....
1x12 log through .... 11 00@....
1x12 merchantable .... 9 00@....
1x12 .... 8 00@....
Weather boards, stock, 1¼x6 and 7 .... 15 00@....
Ceiling, stock, 1in .... 7 00@....
Yellow pine, dressed—
Flooring, 1¼x3¼, clear .... 25 00@....
1¼x4¼ and 5¼, clear face .... 18 00@....
Weather boards, No 1 .... 13 00@14 00
Ceiling, clear face .... 15 00@16 00
Cypress—
Rough boards, choice and prime. 20 00@22 50
Merchantable .... 15 00@16 00
Box .... 10 00@12 00
Mohogany timber, per ton .... 50 00@65 00
S. cedar timber, per ton .... 50 00@75 00
Walnut lumber—Il n'y en a pas sur le marché.
Oak lumber, per 1000 .... 27 50@30 00
Shingles—16, 18 and 20 inch., sawed and split .... 1 50@ 2 50
Laths, per 1000 .... 1 75@ 2 50
Alabama lime .... 90@ 1 00
Cement, domestic .... 1 50@ 1 75
Cement, imported .... 2 40@ 3 00
Slate .... 5 00@ 7 50
Brick, Lake and I. C. R. R. .... 9 50@10 00
Brick, paving .... 10 00@11 00
Brick, ordinary .... 7 50@ 8 00
Sand .... 20@ 25
Shells, small ....@ 35
Plaster, calcined .... 1 85@ ....
Fire brick, American, per 1000. 25 00@ ....
Fire brick, English, per 1000 .... 27 50@ ....
Shells, large .... 1 25@ 1 50
Fire clay, per barrel .... 1 65@ ....
Lake fire clay .... 50@ ....
Sewer pipe, per foot .... 15@ 20
Chimney flue linings, per foot .... 15@ 20

VINS ET LIQUEURS.

Alcool, le gallon .... 3....@ 2 55
Brandies, du pays, le gallon .... 1 50@ 3 50
Pêche, vieux, le gallon .... 2 25@ 3 50
Pomme, le gallon .... 2 25@ 3 50
Cognac importé, 1882, le gallon ....@ 5 25
1878 ....@ 6 00
1875 ....@ 6 25
1870 ....@ 7 00
1865 ....@ 7 50
1860 ....@ 8 50
1848 ....@ 12 50
Otard, Dupuy & Co. Cognac, 1882 ....@ 6 00
1870 ....@ 7 50
1864 ....@ 9 50
1848 ....@ 10 75
L. P. Claverie & Co. Cognac 1880 ....@ 5 50
1873 ....@ 6 50
1868 ....@ 7 50
1850 ....@ 14 50
Whisky—Rectifié de la Louisiane, 90 0/0 de preuve, par gallon ....@ 1 30
Ouest .... 1 16@ 1 18
Bourbon .... 1 40@ 3 50
Seigle .... 1 50@ 3 50
Ecosse, importé .... 4 50@ 5 50
Irlande, importé .... 4 50@ 5 50
Duffy's malt whisky, par gallon. ....@ 3 00
Duffy's malt whisky, par caisse. ....@ 8 50
Genièvre—Du pays, de New-York ou de Philadelphie, par gallon .... 1 15@ 1 50
Hollande, par gallon .... 3 25@ 3 50
Sir Robt. Burnett's Old Tom, par gallon .... 3 60@ 3 75
Sir Robt. Burnett's Old Tom, par caisse .... 9 50@ 10 00
David McArthur & Co.'s Old Tom Gin, par caisse .... 9 50@ 10 00
David McArthur & Co.'s Old Tom Gin, par gallon .... 3 55@ 3 75
Holland, par caisse .... 8 50@ 9 00
Vins Rouges—Claret ordinaire la caisse .... 2 75@ 3 50
Importé Médoc, la caisse ....@ 6 00
St-Julien, la caisse ....@ 6 50
Vertheuil Médoc, la caisse ....@ 6 50
Margaux, la caisse ....@ 7 00
Château Dillon, la caisse ....@ 7 50
Château Duplessy, la caisse ....@ 10 00
Pontet Canet, la caisse ....@ 10 00
Larose, la caisse ....@ 14 00
Léoville, la caisse ....@ 14 00
Château Haut Brion, la caisse ....@ 24 00
Château Lafitte, la caisse ....@ 28 00
California Claret, le gallon .... 35@ 75
California Zinfandel, le gallon .... 45@ 1 00
Importé, ordinaire, la barrique .... 57 50@ 60 00
Clarets de famille, la barrique .... 65 00@ 80 00
Richebou, la barrique ....@ 95 00
Blanquefort, la barrique ....@105 00
St-Clément, 1887, la barrique ....@125 00
Château Dillon, la barrique ....@125 00
Château Didon, J. Prom & Co., la barrique .... 65 00@ 75 00
Château de Portels, J. Prom & Co., la barrique .... 90 00@110 00
Vins Blancs — Californie, le gallon .... 48@ 90
Ordinaire, la caisse .... 2 75@ 3 50
Importé Graves, la caisse ....@ 6 00
Importé Sauternes, la caisse ....@ 8 00
Importé Haut Sauternes, la caisse ....@ 10 00
Imp. Chât. Carbonnieux, la caisse ....@ 10 00
Imp. Château d'Arche, la caisse ....@ 11 50
Imp. Chât. Suduiraut, la caisse ....@ 15 25
Imp. Château Rouasec, la caisse ....@ 16 00
Importé Château Latour Blanche, la caisse ....@ 18 00
Importé Chât. Yquem, la caisse .... 20 00@ 30 00
Importé de famille, la barrique .... 65 00@ 90 00
Importé fin, la barrique .... 100 00@200 00
Pinte $1 de plus par caisse
Ordinaire, la caisse .... 3 25@ 3 50
Madère, la caisse .... 4 25@ 6 50
Madère, Cette, le gallon .... 1 00@ 1 10
Madère, genuine line, le gallon .... 3 50@ 5 00
Muscat, la caisse .... 12 00@ 25 00
Sherry, Cette, le gallon .... 1 00@ 1 10
Sherry, genuine Xérès, la gallon .... 1 50@ 5 00
Sherry, la caisse .... 20 00@ 25 00
Très vieux porto, la caisse .... 6 00@ 25 00
Champagne — Roederer carte blanche, quarts, la douzaine ....@ 30 50
G. H. Mumm & Co.'s Dry Verzenay ....@ 27 50
Extra Dry ....@ 31 50
Delbeck & Co.'s extra dry quarts ....@ 29 00
Delbeck & Co.'s Delmonico, qts ....@ 25 00
D. B. Pol & Co's. quarts ....@ 28 00
Parrier-Jouet — Reserve Royal, quarts ....@ 32 50
Perrier-Jouet—Special, quarts ....@ 32 50
Moet & Chandon, white seal, qts. ....@ 29 00
Bouche, extra Sec. quarts ....@ 30 50
Bouche, Sec, quarts ....@ 30 50
Bouche Riche, quarts ....@ 30 50
Pomery Sec ....@ 30 50
Veuve Clicquot ....@ 32 75
Louis Roederer, quarts ....@ 30 50
Pints $2 de plus par caisse.
Demarcilly Royal champagne Ultra Sec. quarts .... 29 50@
Demarcilly Royal champagne, Ultra Sec. pints .... 31 50@
Ale et Porter—
Reed Bros. la douzaine ....@ 1 75
Burke, E. J., la douzaine ....@ 1 75

QUINCAILLERIE.

Axes—"I cut keen," par dous .... $6 75@ 7 00
Crescent, par dous .... 5 75@ 6 25
Diamond axle grease, en boxes, par gr .... 5 00@ 5 50
Scott's bellows, 26 to 42-inch, chacun .... 5 50@18 00
Trace chains, la paire .... 25@ 75
Ox chains, ¼, 5-16 et ⅜, par livre. 5½@ 7
Hoes A. B. & Co., H. B. No 2, @5, par dous .... 2 25@ 5 00
A. B. & Co., A. B. No 2-033, par dous .... 2 50@ 6 00
Lyndon B.C. No 4-033, par dous. 3 65@ 6 00
Baldwin set 4 0 1, par dous .... 5 00@ 5 00
West La Dow cultivator, W-lay ay discs, chacun 65 00
Planet, Jr., cultivator, plain, chac. 4 25
Planet, Jr., cultivator, horse hoe, chacun 6 25
Planet, Jr., cultivator, wheels, chac. 1 25
Brent La Dow cultivator, chacun 40 00
Universal cultivator, chacun 24 00
Columbia cultivator, chacun 30 00
Brown riding cultivator, chacun 30 00
Brown walking cultivator, chacun 25 00
Monroe rotary harrows, Nos 1 à 3. 17 50@25 00
Geddes single harrows, 14@30-tooth .... 7 50@15 00
Pennington side harrows, chacun 3 50
A. B. & Co. side harrows, chacun 2 75
Expanding harrows, 11-tooth, chac. 3 75
Deere's stalk cutter, No 1 .... 30 00
Deere's stalk cutter, No 2 .... 27 25
La Dow disc harrows 30 00
Deere disc harrows, No 1 .... 33 00
Deere disc harrows, No 4 .... 39 00
Hollow ware, skilets and lids 2⅛
Anvils .... 10@ 18
Bar iron, basis, per cwt 1 55
Steel nails, 50@60 basis, keg 1 55
Wire nails, 50@60 basis, keg 1 90
I cut keen plows, pony x pts .... list $5 75, less 35 per cent
I cut keen plows, A-O x pts .... list $6 75, less 35 per cent
I cut keen plows, B-O x pts .... list $7 50, less 35 per cent
I cut keen plows, C-O x pts .... list $10 40, less 35 per cent
I cut keen plows D-O x pts .... list $11 40, less 35 per cent
John Deere Plows—
A. B. & Co. steel plows, pony x pts, chacun 2 75
A. B. & Co. steel plows, A-O x pts, chacun 3 25
A. B. & Co. steel plows, B-O x pts, chacun 4 00
A. B. & Co. steel plows, C-O x pts chacun 8 00
A. B. & Co. cast plows, ½-8-K pony x pts, chacun 1 85
Texas Ranger series, steel and wood beam, 30 per cent from list.
Blue Board series, steel and wood beam, 30 per cent from list.
Pelican series, steel beams, 25 per cent from list.
Creole series, steel beams, 25 per cent from list.
"Banner" Combined Corn and Cotton Planter, without roller, net .... 10 50@....
Roller, for same, net .... 1 00@....
Georgia stocks, single 75
Georgia stocks double 1 75
Farmers' pet double stocks 1 75
Rope, sisal, ½-inch and over, base. 7½
Rope, manila, ½-inch and over, base. 8½
Rope, cotton, 5-16 and ⅜-inch, base. 11
Spades—Ames', A. B. & Co., crescent .... 5 50@10 80
Shovels—Ames', A. B. & Co., crescent .... 5 50@10 00
Barb wire, galvanized, per cwt ....@ 3 00
Drop shot, tower, per bag 1 50
Buck shot, per bag 1 75
Dupont powder, small lots 3 50
Cane knives, par dous 5 50
Wheel barrows, par dous .... 12 50@21 00
Best coal barrows, chacun .... 5 50@ 6 00
Allan c. s. meal distributor .... 60 00@ ....
Clarke's c. s. meal distributor .... 65 00@ ....
Black Cap Stoves, less 50 per cent off list.
Garland stoves, less 50 per cent off list.
Pennant stoves, less 50 per cent off list.
Challenge ice chests and Challenge refrigerators less 35 per cent off list.

MARCHE AUX BESTIAUX.

Boeufs — Grass, par livre, gross .... 2½@ 2⅞
Common to fair .... 2 @ 2¼
Mississippi, Alabama, etc., choix, par livre .... 2 @ 2¼
Vaches communes et vieilles, par tête .... $8 00 @10 00
Veaux—1re qualité, par tête .... 7 00 @10 00
2me qualité .... 5 00 @ 7 00
Veaux de choix .... 5 00 @ 7 00
Communs .... 3 00 @ 5 00
Porc—Good fat Western, par livre gross .... 6½@ 7
Fair Ouachita .... 4 @ 5
Moutons—Choice, par tête .... 2 00 @ 3 00
Fair, par tête .... 1 00 @ 2 00
Vaches laitières—1re qualité, par tête .... 20 00 @30 00
2me qualité par tête .... 12 50 @15 00

CHEVAUX ET MULETS.

Chevaux communs .... $ 80@125
Bons chevaux de trait .... 125@150
Chevaux de selle et de voiture .... 225@400
Mulets pour habitations sucrières .... 160@180
Mulets, qualité moyenne .... 140@160
Mulets pour coton .... 100@125
Mulets communs .... 40@ 75
Bons mulets de ville .... 225@250

Proclamation Annuelle de Quarantaine.

DEPARTEMENT EXECUTIF, ETAT DE LA LOUISIANE.

ATTENDU QUE LE 14ème JOUR D'AVRIL 1892, le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, a adopté des résolutions requérant le Gouverneur d'émettre sa proclamation de quarantaine, pour prendre effet à partir du PREMIER JOUR DE MAI 1892, à midi, en vertu des termes suivants:

Tous les navires arrivant aux différentes stations de la Quarantaine de l'Etat ainsi que leurs équipages, passagers et chargements, seront soumis à l'inspection des officiers de la quarantaine aux dites stations.

Tous navires avec leurs chargements, équipages, passagers et bagages, arrivant à la STATION DE QUARANTAINE DU MISSISSIPI et venant de ports américains intertropicaux ou des Antilles, seront soumis à une complète désinfection maritime, d'après les règlements suivants:

PREMIÈRE CLASSE.—Navires arrivant ports non infectés.

SECONDE CLASSE.—Navires venant ports supposés infectés.

TROISIÈME CLASSE.—Navires venant de ports que l'on sait infectés.

QUATRIEME CLASSE.—Navires qui, de quelque port qu'il viennent, sont infectés: c'est-à-dire navires qui ont à leur bord la fièvre jaune, choléra ou quelque autre maladie infectieuse ou contagieuse, au moment de leur arrivée, ou ont eu ces maladies à leur bord pendant la traversée.

Les navires de la 1re classe seront soumis à la désinfection maritime nécessaire à la station quarantenaire du Mississipi, sans autre détention du navire ou du personnel autre que celle nécessaire pour placer ces navires dans une parfaite condition sanitaire.

Les navires faisant le commerce des fruits tropicaux et venant de ports non infectés et dont la condition sanitaire est satisfaisante, pourront après inspection, franchir la quarantaine sujets néanmoins aux mesures sanitaires auxquelles le Bureau de Santé jugera convenable de les soumettre.

Les navires de la seconde et de la troisième classe seront soumis comme ceux de la première classe à la sanitation maritime, avec détention de précaution de trois jours pleins, à partir de l'heure de leur désinfection complétée.

Les navires de la quatrième classe seront envoyés à la station quarantenaire inférieure, pour y être soumis à la désinfection et y être détenus, navires et personnel, le nombre de jours que fixera le Bureau de Santé.

Tous les navires arrivant de ports infectés ou soupçonnés d'être infectés de choléra, ou de petite vérole, ou qui plus tard peuvent devenir infectés, seront soumis à la sanitation maritime et à la détention que le Bureau de Santé indiquera.

Les navires venant des ports ci-dessus mentionnés, appartenant à la seconde, troisième ou quatrième classe, ainsi qu'il est indiqué ci-dessus, ne pourront pas passer les Rigolets, les stations de quarantaine de l'Atchafalaya ou de la Bergne ou Lac Charles, ou toute autre station quarantenaire de l'Etat qui pourra être établie plus tard, sans avoir subi une période de détention de quarante jours ainsi qu'une complète désinfection.

Maintenant, en conséquence, conformément avec les lois de cet Etat, faites et pourvues dans tel cas, et sur la recommandation du Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, Moi, Francis T. Nicholls, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, émets par la présente cette proclamation de quarantaine, ordonnant que la quarantaine prendra effet le et à partir du 1er Mai 1892, à 12 heures m., contre les ports ci-dessus nommés et désigné et ainsi qu'il est contenu dans le règlement ci-dessus.

Les officiers de la quarantaine, aux différentes stations, seront chargés spécialement de la rigoureuse exécution des règlements enforcés par cette proclamation, et le Bureau de Santé est requis de procéder rigoureusement contre toutes violations des dits règlements et des lois quarantenaires de l'Etat.

{SCEAU} Donné sous ma signature et sous le sceau de l'Etat de la Louisiane, en la ville de Bâton-Rouge, ce 18me jour d'avril de l'année de Notre Seigneur mil-huit-cent quatre-vingt-douze et de la cent seizième de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique.

FRANCIS T. NICHOLLS,
Gouverneur de la Louisiane.

Pour le Gouverneur:
GEO. SPENCER,
Assistant Secrétaire d'Etat.

Suggestions particulières

—AUX—

Propriétaires, Agents, Capitaines et passagers de navires.

Le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane adresse aux agents, propriétaires, capitaines et passagers de navires les suggestions suivantes dans le but de faciliter le travail des officiers de la Quarantaine et de réduire autant que possible la période de détention.

1. Les navires devront être dépouillés, autant que possible, pendant la saison de la Quarantaine, de toutes tentures de laine, de tapis, de rideaux et autres matériaux de même nature. Les matelas en crin ou en mousse devront être remplacés par des lits en fil de fer ou en cuir.

2. Les navires faisant le service des ports tropicaux devront, autant que possible, avoir pour leurs équipages des hommes acclimatés.

3. Les capitaines, agents et agents consignataires de navires sont instamment requis d'exiger des passagers arrivant de ports quarantenaires qu'ils se départent autant que possible de bagages capable de s'endommager par l'eau en cas de manifestation d'une maladie pestilentielle à bord pendant la désinfection. Ces passagers sont surtout requis de ne pas avoir dans leurs effets des soieries, dentelles, velours et autres articles d'une texture délicate, car ils auraient couru tous les risques de l'avarie.

4. Les navires mouillés dans les ports où sévit la fièvre jaune devront ancrer, si c'est possible, loin du rivage, et ne pas permettre à l'équipage de débarquer, surtout la nuit.

5. La cargaison doit, autant que faire se pourra être arrimée de manière à rendre l'accès des pompes possible et à permettre aux employés de la quarantaine de pomper l'eau de la cale et de nettoyer celle-ci.

6. On doit porter la plus grande attention à la propreté des navires et des personnes et introduire, autant que possible, l'air dans toutes les parties du navire. On peut se procurer les désinfectants les plus efficaces ainsi que les instructions nécessaires pour s'en servir, en s'adressant au Bureau de Santé ou à un de ses employés.

7. Les capitaines de navires doivent, avant d'arriver, faire pomper soigneusement l'eau de la cale et nettoyer parfaitement la dite cale, placer enfin leurs bâtiments dans des conditions sanitaires telles que la période de détention à la Quarantaine puisse être réduite autant que possible. Les navires portant des fruits doivent surtout être tenus en parfait état de propreté, pour éviter toute détention à la Station de la Quarantaine.

8. Tout navire observant les prescriptions précédentes seront traités avec indulgence à la Station de Quarantaine, et auront rempli les conditions nécessaires pour faire réduire dans une large mesure la période de détention, ainsi que les frais de détention, etc

19 avril—2f

QUEEN & CRESCENT ROUTE
26 HOURS TO CINCINNATI (SLEEPING CARS) 11 HOURS TO BIRMINGHAM

FEUILLETON.

No 79 Commencé le 9 août.

Mortel Amour !

GRAND ROMAN INÉDIT

—PAR—

CHARLES MÉROUVEL.

—

TROISIÈME PARTIE.

—

L'EXPIATION.

—

XI

UN COUP MALHEUREUX.

(Suite.)

Les deux adversaires avaient abaissé leurs armes.

Les médecins examinèrent la blessure.

La peau était à peine entamée.

Ils n'en voulurent pas moins arrêter le combat.

Mais sur un signe du lieutenant, ses témoins insistèrent.

Les conditions étaient formelles.

Le baron Ferney n'avait qu'une simple égratignure.

Le capitaine Barberot était bienveillant mais honnête. Il dut céder devant la volonté de son client, à son grand regret.

Pendant la courte discussion qui eut lieu, le baron, très correct, ne prononça pas une parole, laissant les témoins décider la question en toute liberté, mais il observait son adversaire avec attention.

On aurait dit que l'emportement du jeune homme lui inspirait une véritable compassion. Toutefois il lui fallait veiller à sa propre sûreté.

La lutte recommença plus difficile, plus dangereuse peut-être pour lui.

Jacques Bailleul avait jeté son premier feu sans que sa vigueur fût épuisée.

Instruit par l'expérience, mieux au courant du jeu de son adversaire, il tâtait le fer avant de s'engager, attaquait par des coups simples pour se remettre aussitôt sur la défensive.

Le combat traina quelques minutes.

Tout à coup, le capitaine Barberot s'élança, les bras étendus.

Le lieutenant venait de lâcher son épée et chancelait comme un arbre qui ne sait de quel côté tomber.

En même temps, un juron étouffé s'échappait de la gorge du gros-major.

—Cré nom! en voilà un qui a son compte!

Le capitaine Barberot arriva à temps pour recevoir le blessé dans ses bras et le déposer mollement sur le talus vert, au pied du tilleul au tronc duquel il s'appuyait quelques instants plus tôt.

Le baron Ferney, très pâle, avait planté la pointe de son épée rouge de sang dans le gazon de l'avenue.

Jacques Bailleul las de tenter des feintes toujours déjouées, exaspéré de trouver constamment l'épée du baron devant lui, aveuglé par cette pointe menaçante et fugitive qui voltigeait avec une rapidité incroyable à la hauteur de ses yeux, avait voulu en finir.

Ce fut l'affaire de quelques passes.

Il se jeta sur son adversaire, lui porta un coup terrible, paré avec une égale vitesse, et emporté par son élan, s'enferra lui-même sur l'inflexible épée aussitôt remise en garde.

Maxime Ferney était atterré.

Il n'eut pas un doute sur la gravité de la blessure du lieutenant.

L'épée était sanglante sur une longueur de dix centimètres.

Il la regardait d'un œil morne, qui allait de l'épée au blessé étouffant sur le talus.

Et il dit au docteur André :

—Je vous en supplie, sauvez-le, si c'est possible.

Le gros-major à genoux sur l'herbe devant le blessé, serrait ses lèvres épaisses avec un grondement sourd qui n'annonçait rien de bon. Jacques Bailleul agonisait.

Il fit un signe à son adversaire qui s'approcha :

—Se suis perdu, murmura-t-il d'une voix éteinte.... Je le sens.... Dites lui que je meurs par ma faute.... Je ne vous en veux pas.... Adieu!....

Leurs mains se touchèrent.

Le docteur André s'était agenouillé à son tour à côté de son confrère.

Il se releva et dit au baron :

—Tous les secours sont inutiles, mon ami.... Il est mort !

XII

UNE MISSION.

Le landau du baron Maxime Ferney remontait vers l'arc de l'Etoile en emportant le docteur André, le baron et ses témoins.

Maxime Ferney était morne.

C'est toujours un pesant fardeau qu'une mort d'homme sur la conscience.

Sans doute, le meurtrier n'avait rien à se reprocher ; ce n'était pas lui qui avait soulevé la querelle; le duel avait été loyal; la fin n'en était pas moins funeste.

Le baron en demeurait profondément affecté.

Cet officier, jeune et brave, enlevé à son pays dans la force de l'âge, frappé d'un coup mortel sans avoir le temps de dire adieu à ses parents et à ses amis, expirant loin d'eux sous les yeux d'étrangers, excitait dans l'âme de son adversaire une sincère et profonde compassion.

Maintenant qu'il n'était plus, la jalousie qui avait armé le baron contre lui faisait place à la pitié.

Pendant la traversée du Bois, les quatre hommes n'avaient pas échangé un seul mot.

Ce ne fut qu'au-delà des grilles que le docteur se décida à desserrer les lèvres.

—Néfaste journée, dit-il, et ce malheur n'est pas le seul.

—Ah! fit Maxime Ferney.

—Vous en connaissez d'autres, docteur ? demanda Saint-Remy.

—Mieux que par oui-dire, affirma le médecin.

Il montra à ses compagnons le billet par lequel Rambert le priait de l'assister dans son duel avec Bernard Chambay.

—Et alors ? reprit Saint-Remy.

—Alors je me suis rendu chez lui.

—Et ?....

—Sans moi ses adversaires auraient perdu patience en l'attendant.

—Où ça ?

—A l'endroit d'où nous venons.

—Villa Hope ?

—Précisément.

—Tiens, dit Fontenay, j'y suis. N'étaient-ce pas eux qui se tenaient sous la charmille.

—Vous l'avez dit.

—Le père Gilles avait de la pratique aujourd'hui.

—Rambert n'y est pas allé, reprit le docteur.

—Pourquoi ?

—Un duel ne l'effraie pas, observa Saint-Rémy. Il l'a assez prouvé.

—Il avait un empêchement, dit le docteur, un bon.

—Je n'en connais pas en pareil cas, affirma Fontenay.

—Il y en a pourtant au moins un.

—Lequel ?

—La mort.

Ce mot jeta un froid nouveau dans le landau où la température était déjà assez basse.

Il y eut un moment de stupeur.

On connaissait le sérieux du docteur.

—Quoi! Rambert est mort fit Saint Rémy, qui n'en revenait pas. Cette nuit, il se portait à merveille et jouait un jeu d'enfer.

—Que voulez-vous ? C'est un fait, reprit le docteur, et j'en ai été témoin. La preuve, la voilà.

Il montra à ses compagnons l'enveloppe trouée au centre par la balle du pistolet.

Quelques gouttes de sang l'avaient tachée aux bords.

—Rambert s'est brûlé la cervelle ? dit Saint-Remy stupéfait.

—Non, répliqua le docteur qui avait remis le paquet dans sa poche, il s'est tiré deux coups de pistolet au cœur.

La première émotion passée, chacun donna son opinion sur cette fin lamentable.

En somme elle était à prévoir et la surprise fut courte.

C'était presque un événement attendu.

A l'avenue Friedland, le docteur et le baron Ferney restèrent seuls.

—Vous connaissez très bien M. Chambay, cher ami ? demanda le médecin.

—Moi, sans doute.

—Et sa femme ?

—Mademoiselle Andrée de Meilhan ?

—Elle est de votre pays, ou plutôt vous avez des propriétés dans le sien.

—En effet, le domaine des Ormes.... J'en donnerais bien une partie, et il vaut son prix, pour que les choses se fussent passées autrement.

—Bah! fit le docteur, après tout vous êtes innocent comme l'enfant qui vient de naître. Ce pauvre garçon est cause de tout.... C'est lui qui vous a provoqué.... On a voulu mettre fin au combat; il s'y est opposé.... Vous l'épargniez visiblement; il s'est enferré lui-même.... Où voyez-vous qu'on puisse vous blâmer ?

—Sans doute, sans doute.... mais....

—J'en fais mon affaire.... Ne craignez rien. On m'écoute en haut lieu.... De plus, vous ne manquez pas d'amis.... Les officiers qui assistaient ce malheureux témoigneraient eux-mêmes en votre faveur......

—Je ne suis pas inquiet, dit le baron, mais attristé; à vrai dire, je comptais lui donner une leçon et mettre fin à sa poursuite, mais non d'une manière aussi tragique.

—Revenons à madame Chambay, reprit le docteur, et ne parlons plus de ce qui est irréparable. Elle est, je crois, sœur de lait de cette jeune fille......

—De Rose ?

—Oui.

—Parfaitement.

—Comment sont-elles ensemble ?

—Tout ce qu'il y a de mieux.

—Bonnes amies ?

—C'est-à-dire qu'elles s'adorent.

—Bien. Voulez-vous me conduire chez votre protégée ?

—Avec plaisir.

—Ce Rambert m'a confié un message et je pourrais m'en décharger sur cette jeune personne.... après en avoir causé avec elle.

—A vos ordres...... seulement......

—Seulement quoi ?

—Je vous serai obligé de ne pas parler de ce qui vient de se passer....

—Elle l'ignore ?

—Et je ne sais comment le lui apprendre.

—Vous trouverez un moyen !....

Vous attendrez....

—Oui, soupira le baron Ferney. Je tâcherai.... Je serais désolé de lui causer une peine, de la voir souffrir......

—Vous lui êtes attaché ?......

—Au delà de ce que vous pouvez penser !

—La vérité, c'est qu'elle est ravissante.

—Et un cœur !

Le landau arrivait à la rue Fortuny.

—Je vous laisse, dit le baron. Voyez-la, mais pas un mot, je vous prie, sur ce malheureux duel.

—Je vous le promets.

—Prévenez-la, si vous voulez, que je serai chez elle dans une heure.... Le temps d'entrer chez moi et de revenir.

—Bon.

Le docteur André était descendu sur le trottoir, devant le petit hôtel de la rue Fortuny. Il regarda le landau tourner par le boulevard Malesherbes en pensant :

—Lui aussi, il est pris! Qui l'aurait cru ? Il en est fou, ma parole !

Le docteur sonna et fut reçu aussitôt

Rose le connaissait depuis longtemps, comme client de la maison Gabrielle d'abord, et ensuite comme ami du baron Ferney, qui en parlait souvent.

Toutefois, en entendant prononcer son nom, elle se demandait la raison de cette visite imprévue.

Le docteur André est un charmeur.

Il ne tarda pas à la mettre à son aise.

Il lui expliqua qu'il venait de quitter son ami le baron Ferney et qu'il avait un service à lui demander.

—Un service! dit-elle, surprise. Et comment ?

Elle était charmante dans le petit salon où elle le recevait, entourée de jolies choses, adorablement tournée dans son peignoir de satin noir, sa couleur préférée.

Le docteur était un connaisseur émérite.

Il ne se lassait pas de la regarder en se disant ;

—Ma foi! si cet animal de Ferney s'emballe, il y a de quoi.

Et involontairement sa pensée se reporta au duel de la villa Hope et au cadavre à peine refroidi qu'il avait laissé gisant sur le gazon du parc.

C'était pour elle qu'il était mort.

Et elle l'ignorait.

Le docteur reconstruisait dans son esprit tout le drame de cette existence : cette fille de paysans, trop belle, adorée d'un autre paysan qui voulait l'épouser ; les châtelains du pays, les Parisiens en villégiature louvoyant autour d'elle, essayant de l'entraîner ; le plus riche de tous la corrompant avec ses promesses, en faisant sa compagne, et l'amoureux exaspéré, le promis, s'expatriant dans son désespoir, pour revenir se faire tuer misérablement dans un duel provoqué par sa jalousie rageuse.

C'était tout ce qu'on en pouvait comprendre. Et ce n'était que la moindre partie de la vérité!

—Oui, reprit le docteur, s'apercevant du malaise que son silence causait à la jeune fille, il s'agit d'un service.

—Si je peux vous le rendre ?....

—Aisément. Vous êtes toujours bien avec votre sœur ?

—Avec madame Chambay ?

—Oui. Je dis votre sœur, parce que Gabrielle dans le temps m'a conté votre histoire.... Très touchante, en vérité!

—Madame Chambay me voit quelquefois....

—Vous l'aimez ?

—De toute mon âme.

—Vous êtes au courant de ses petits secrets ?

Et comme Rose devenait pourpre:

—Oh! ne craignez rien, mon enfant. Les misères de l'humanité nous sont familières. Les médecins, vous le savez, sont des confesseurs. Pour ma part, je suis un tombeau.... Vous pouvez tout me dire.... M. de Rambert m'a confié un dépôt.... à la suite de circonstances particulières....

—Lui !

—Et ce dépôt intéresse votre sœur....

—Alors ?

—J'ai cherché dans ma tête un moyen de le lui remettre sans la froisser....

—Et ce moyen ?

—Je l'ai trouvé. C'est de le donner à la personne qu'elle aime le mieux, à sa confidente. De cette façon elle le recevra sans savoir que d'autres ont pu le connaître.... et si, par exemple, moi, le docteur André, je la rencontre par hasard, elle n'aura pas à rougir devant moi.... Qu'en pensez-vous ?

—Je pense, monsieur, que ce que vous faites est très délicat....

—Alors vous consentez à vous en charger ?

—Avec plaisir.

—Et vous remettrez ce dépôt à madame Chambay ?

—Dès que je la verrai.

—Merci. Rien ne presse.... Vous verrez !.... Vous serez juge du moment opportun.

Le docteur se leva, mais le charme de Rose opérait.

Il ne pouvait détacher les yeux de ce doux visage, à l'expression mélancolique, qui souriait avec contrainte et sur lequel des ombres demeuraient étendues.

Il y avait là une énigme qu'il aurait voulu approfondir et même temps il se demandait pourquoi le baron Ferney lui avait recommandé avec tant d'insistance de taire l'issue du duel de la villa Hope et le duel lui-même.

Les gens de son caractère sont curieux et tout leur est un sujet d'étude.

Il n'osa pourtant aborder celui-là.

D'ailleurs il était lié par sa promesse.

Il tira de sa poche l'enveloppe contenant les lettres et le portrait d'Andrée et le tendit à la jeune fille.

—Voilà le dépôt dont je suis chargé, dit-il. Ce sont des lettres.... vous pourrez les lire...., savoir ce qu'elles contiennent et choisir l'heure à laquelle vous devrez les remettre.

Rose avançait la main ; elle fit un pas en arrière.

—Du sang, dit-elle, troublée, n'est-ce pas du sang que je vois ?

—Hélas! mademoiselle, c'est vrai !

—C'est une balle qui a traversé ce paquet ?.... Un duel, peut-être ?......

—Non, mademoiselle.

—Pourquoi cette idée m'est-elle venue ? murmura-t-elle en regardant le docteur avec ses beaux grands yeux noirs. Pourquoi ai-je prononcé ce mot ? Je dois vous l'expliquer.... Les médecins sont des confesseurs.... vous le disiez tout à l'heure !......

—Eh bien ?

—Depuis quelques jours je suis obsédée, poursuivie par une idée.

—Vous !

—Oui, docteur !

—Une idée de duel ?......

—Des idées de duel et de mort.

—Est-ce possible ?

—Tenez, je veux tout vous avouer. J'avais un ami...... un fiancé...... autrefois.... Je l'aimais uniquement...... Nous devions nous marier...... dans mon pays...... à Taverney...... au Morvan...... J'étais pauvre, moi simple fille de garde.... Il était riche..... Il m'aimait donc sincèrement puisqu'il me choisissait entre toutes, moi qui n'avais rien...... Trompé par une funeste erreur, il m'a supposée coupable...... Il est parti au Tonkin...... Là, il est devenu officier.... chevalier de la Légion d'honneur, lui un fils de fermiers!...... Il a été blessé..... Le bruit de sa mort s'est répandu en France...... Ses parents m'ont maudite...... Tenez, dit-elle en montrant au docteur le télégramme du maître des Essarts, lisez! Le désespoir m'a prise.... Mademoiselle de Meilhan, ma sœur, avait besoin de moi... Pourquoi ? A quoi bon le dire ? Elle aussi, je vous le jure, elle est plus malheureuse que coupable. Elle expie cruellement une faute ancienne qui nous a perdues toutes deux.. C'est alors que je suis devenue ce que vous me voyez, par désespoir et parce que seul M. Ferney pouvait sauver ma sœur d'un grand danger. Il a toujours été bon pour moi et j'ai pour lui une grande reconnaissance. Or, il y a deux jours, celui que je croyais mort est revenu.... je l'ai vu.... je lui ai parlé.... Depuis, je ne vis plus.... Je tremble de savoir qu'il a provoqué le baron.... qu'ils se sont battus.... C'est pourquoi ce mot de duel m'est venu aux lèvres.... J'ai peur! Je voudrais être loin.... bien loin!.... Puisque vous êtes l'ami de M. Ferney, dites-lui de m'emmener.... de quitter Paris avec moi, je vous en supplie. *A continuer.*